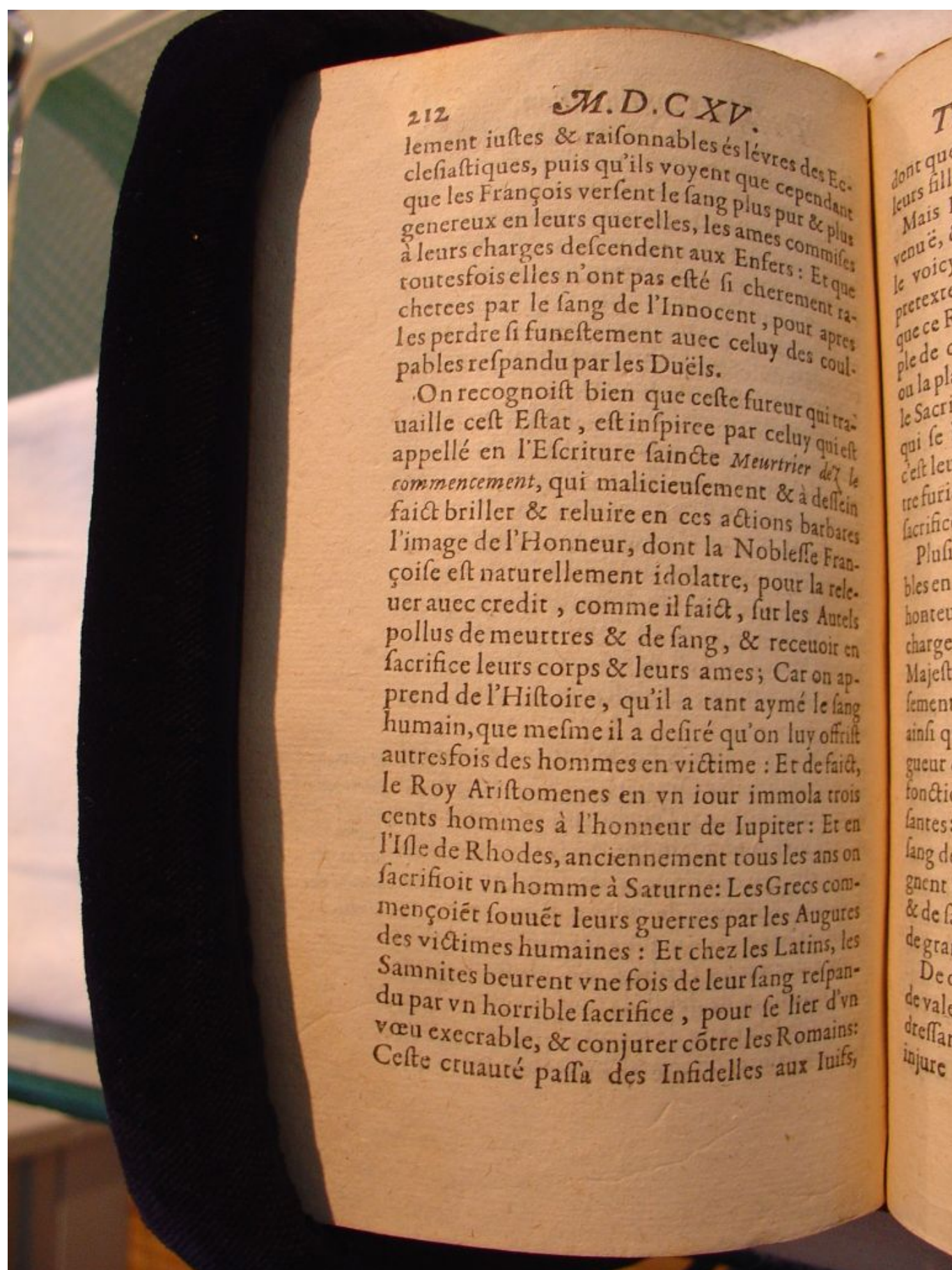
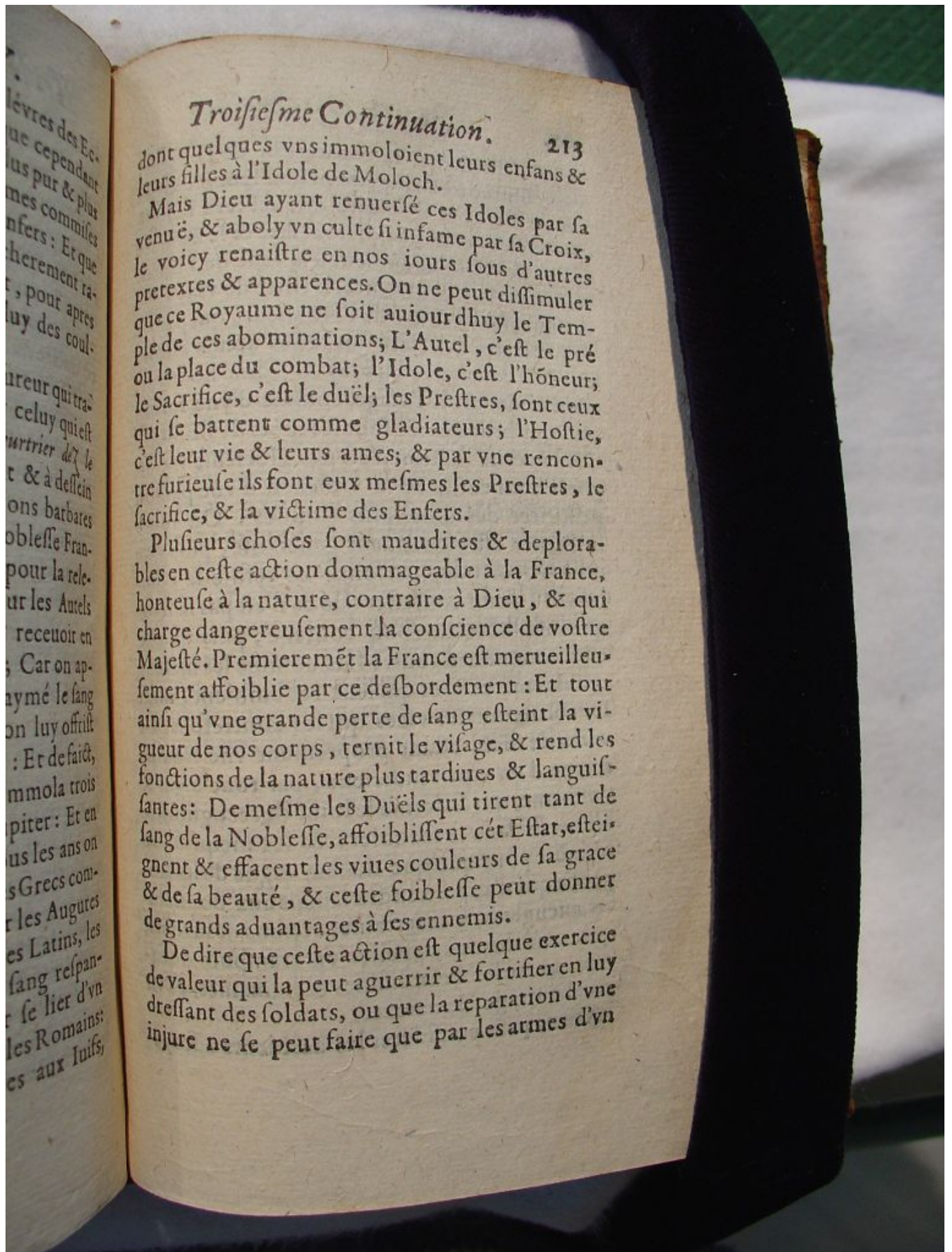


1615_212.jpg



1615_213.jpg



1615_215.jpg

Troisième Continuation.

215

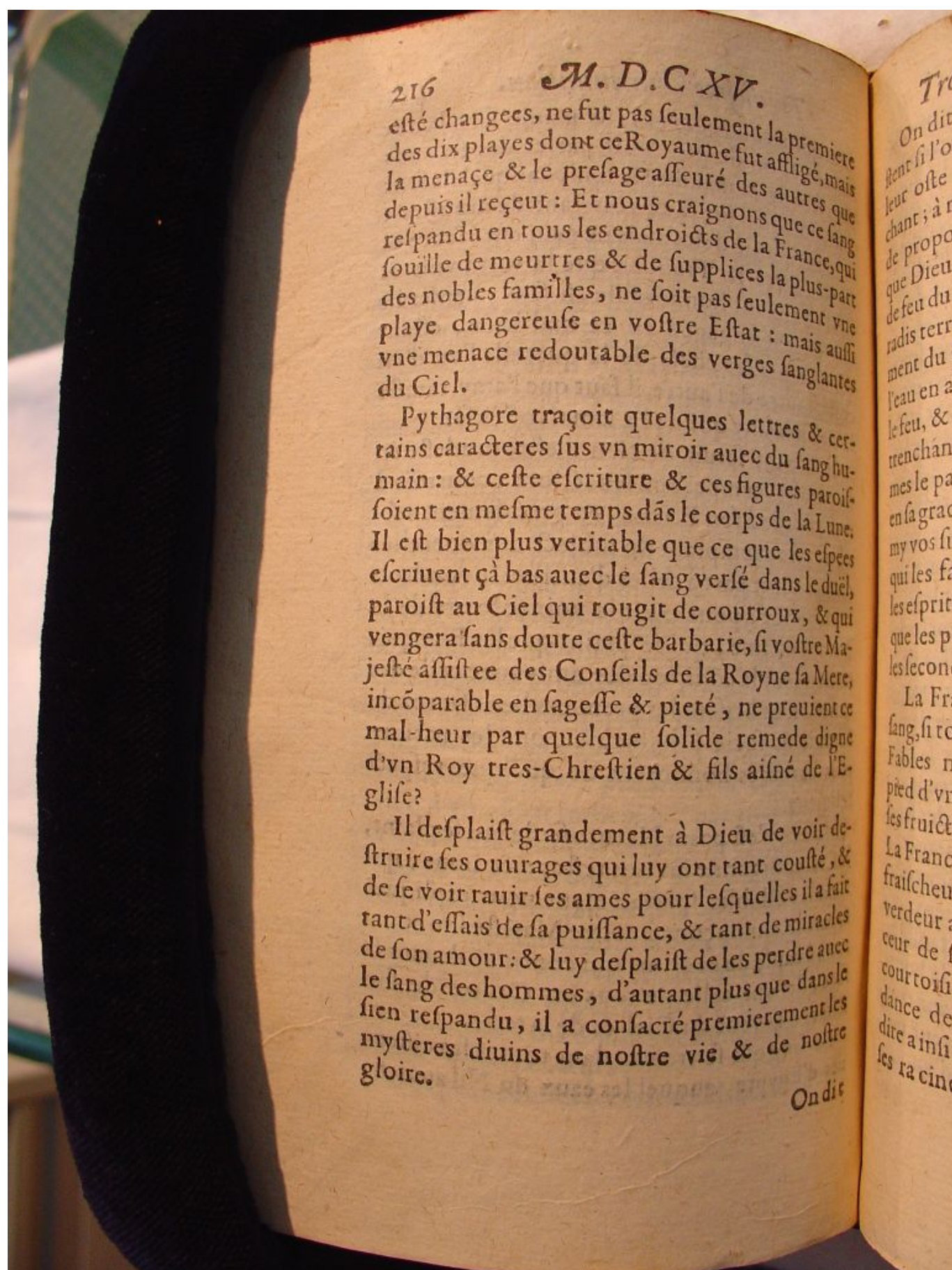
bles qui accompagnent ceste manie sans la de-
 rester : & on ne peut ouïr parler des seconds
 sans fremir & maudire le temps auquel ils sont
 nais, puis qu'il luy faiet voir tant de monstres?
 Aucune amitié deormais ne peut estre seure &
 sainte entre les François que la vertu vnit &
 lie d'un ciment honorable, si sans y penser ils
 se treuvent engagez en ce malheur, estant
 conuiez par les chefs de la querelle l'un d'un
 costé, l'autre de l'autre, il faut que l'amy raiſſe
 la vie à son amy qui ne l'a iamaïs offensé?

Il ne peut seruir de rien d'estre modeste en
 ses paroles, temperé en ses actions, courtois à
 tous, fidelle à son Prince, & grandement ver-
 tueux, si s'exemptant du subject des querelles
 on doit auoir part à celles d'autrui. Je voudrois
 mettre icy, pour ouyr la voix & le cry de la
 Nature mesme, qui se plaint que les François
 confondent la cōdition des amis avec celle des
 ennemis, & brisent les premiers liens sacrez de
 l'amitié & societé humaine, que les nations
 plus barbares honnorent de quelque respect
 religieux.

Mais ce n'est pas la Nature seule qui se plaint,
 le Ciel aussi tonne sur nos testes : & nous, qui
 sommes establis spécialement pour expliquer
 la parole, annonçons à vostre Majesté son cour-
 roux à cause de ce crime qui continuë deuant sa
 face, deuant celle de tous les Ordres de son
 Estat, à la veuë du Ciel & de la terre.

Le sang qui se treuua dans toutes les cister-
 nes d'Egypte, auquel les eaux du Nil auoient

1615_216.jpg



216

M. D. C. XV.

esté changees, ne fut pas seulement la premiere des dix playes dont ce Royaume fut affligé, mais la menace & le presage asseuré des autres que depuis il reçut : Et nous craignons que ce sang respandu en tous les endroicts de la France, qui fouille de meurtres & de supplices la plus-part des nobles familles, ne soit pas seulement vne playe dangereuse en vostre Estat : mais aussi vne menace redoutable des verges sanglantes du Ciel.

Pythagore traçoit quelques lettres & certains caracteres sus vn miroir avec du sang humain : & ceste esriture & ces figures paroissent en mesme temps dâs le corps de la Lune. Il est bien plus veritable que ce que les espees escriuent çà bas avec le sang versé dans le duél, paroist au Ciel qui rougit de courroux, & qui vengera sans doute ceste barbarie, si vostre Majesté assistee des Conseils de la Royne sa Mere, incôparable en sagesse & pieté, ne preuient ce mal-heur par quelque solide remede digne d'un Roy tres-Chrestien & fils aîné de l'Eglise?

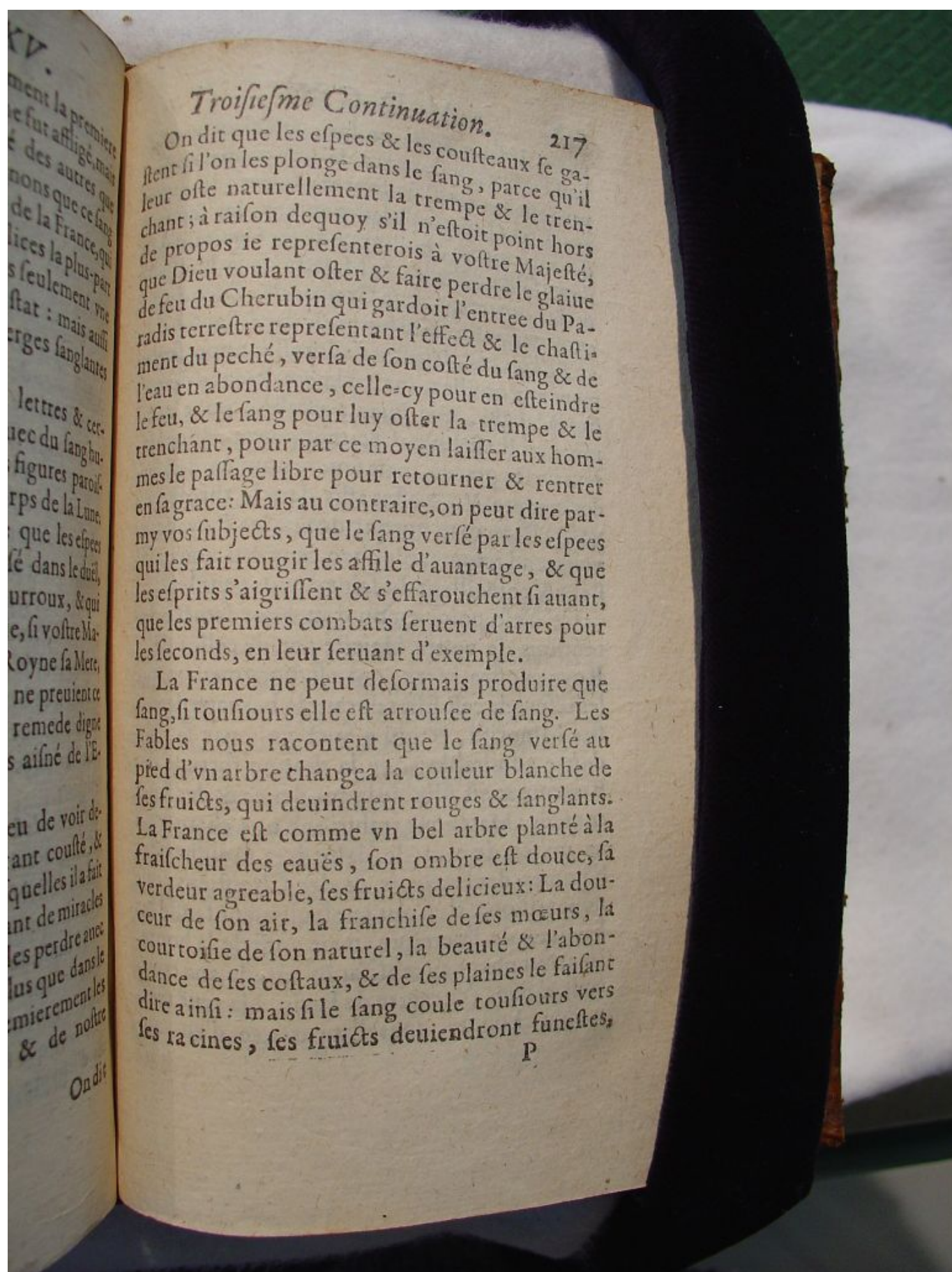
Il desplaist grandement à Dieu de voir destruire ses ouurages qui luy ont tant cousté, & de se voir raurir ses ames pour lesquelles il a fait tant d'essais de sa puissance, & tant de miracles de son amour : & luy desplaist de les perdre avec le sang des hommes, d'autant plus que dans le sien respandu, il a consacré premierement les mysteres diuins de nostre vie & de nostre gloire.

Ondie

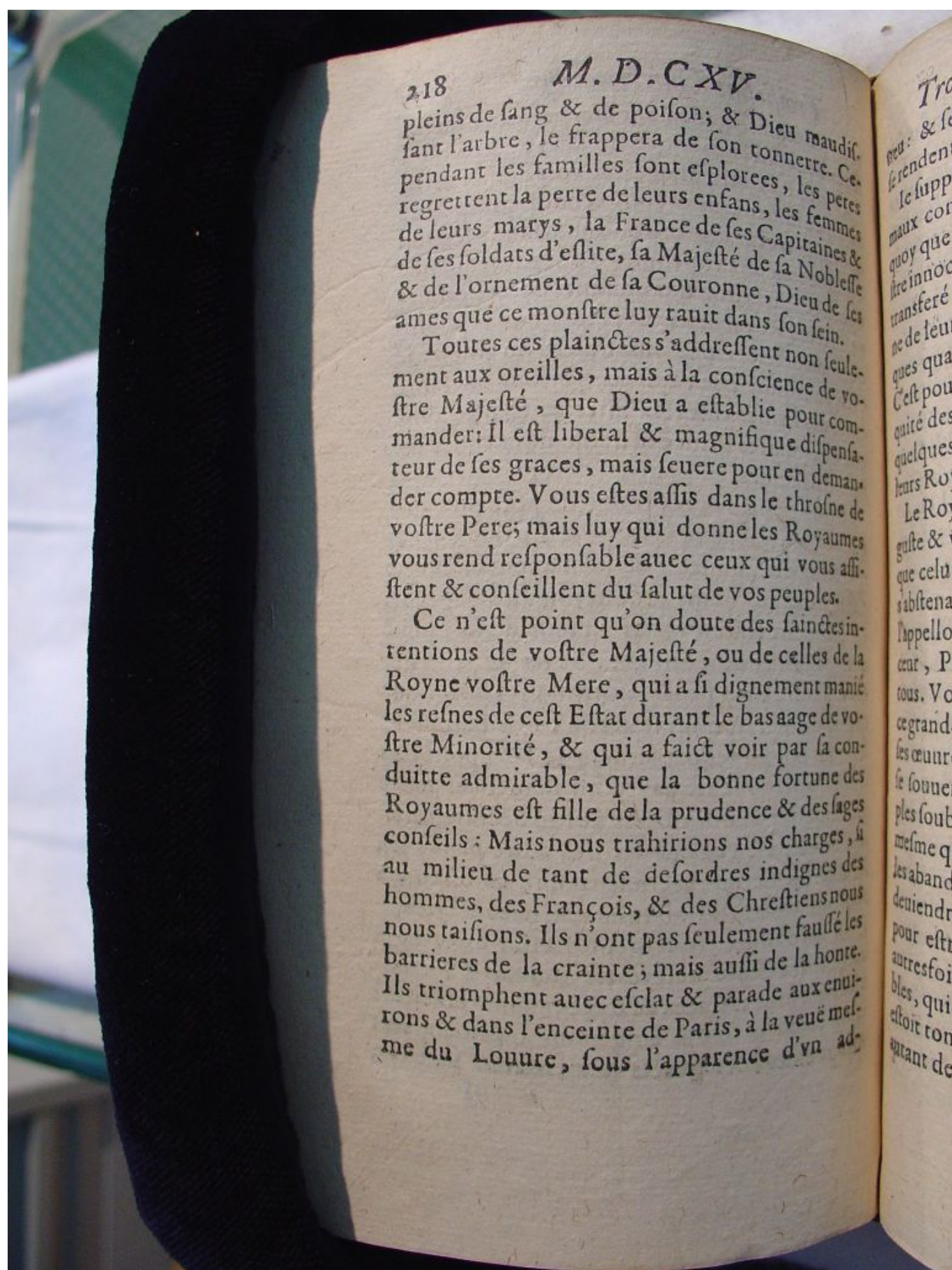
Tro

On dit
rent si l'on
leur oste
chant ; à r
de propo
que Dieu
de feu du
radis terr
ment du p
l'eau en a
le feu, &
trenchant
mes le pa
en sa grac
my vos su
qui les fa
les esprit
que les p
les secon
La Fra
sang, si ro
Fables n
piéd d'un
ses fruiçt
La Franc
fraischeu
verdeur a
ceur de f
courtoisie
dance de
dire a insi
ses ra cine

1615_217.jpg



1615_218.jpg



218

M. D. C. XV.

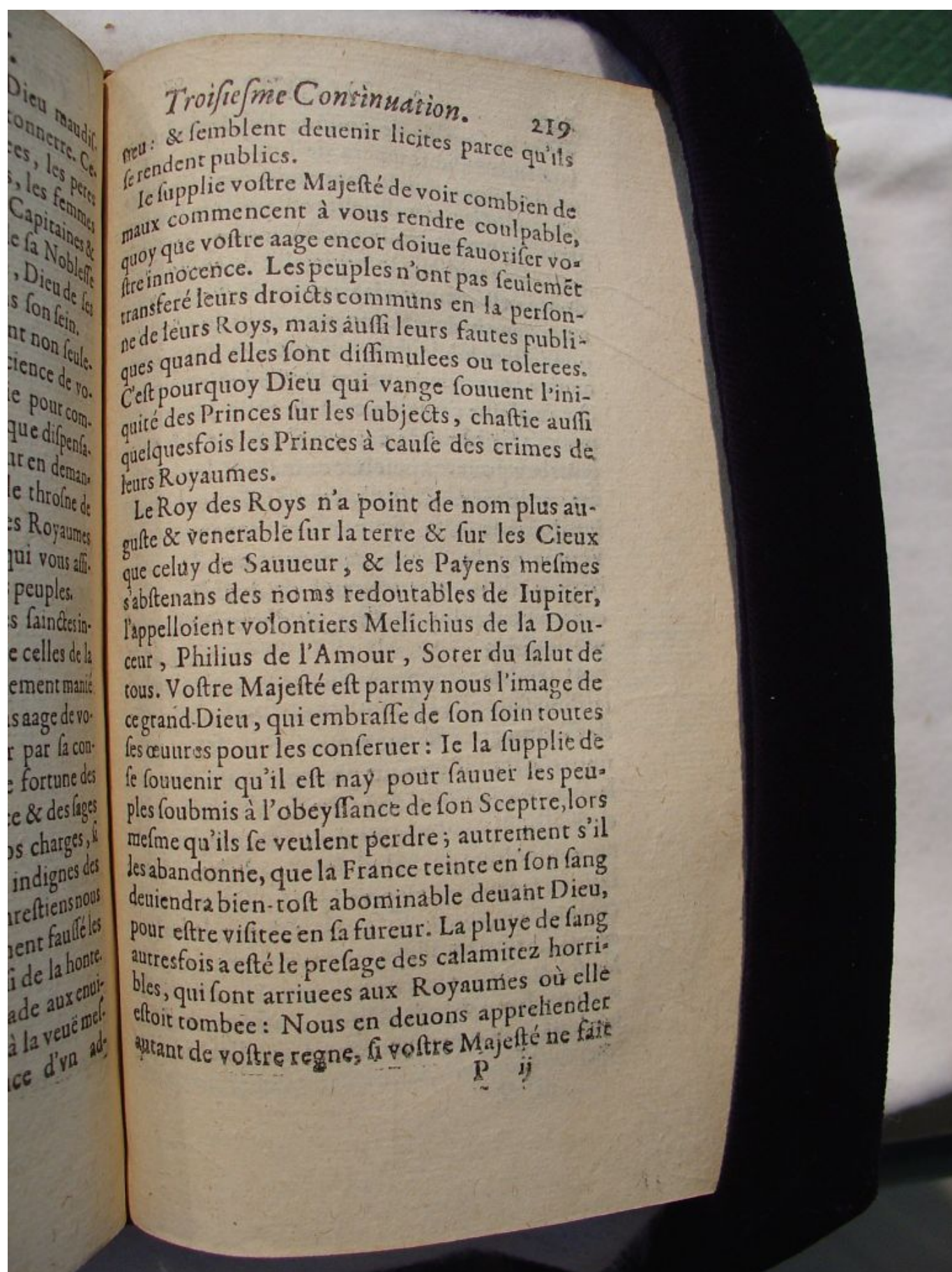
pleins de sang & de poison; & Dieu maudissant l'arbre, le frappera de son tonnerre. Cependant les familles sont esplorees, les peres de leurs marys, la France de ses Capitaines & de ses soldats d'eslire, sa Majesté de sa Noblesse & de l'ornement de sa Couronne, Dieu de ses ames que ce monstre luy raut dans son sein.

Toutes ces plainctes s'adressent non seulement aux oreilles, mais à la conscience de vostre Majesté, que Dieu a establie pour commander: Il est liberal & magnifique dispensateur de ses graces, mais severe pour en demander compte. Vous estes assis dans le throsne de vostre Pere; mais luy qui donne les Royaumes vous rend responsable avec ceux qui vous assistent & conseillent du salut de vos peuples.

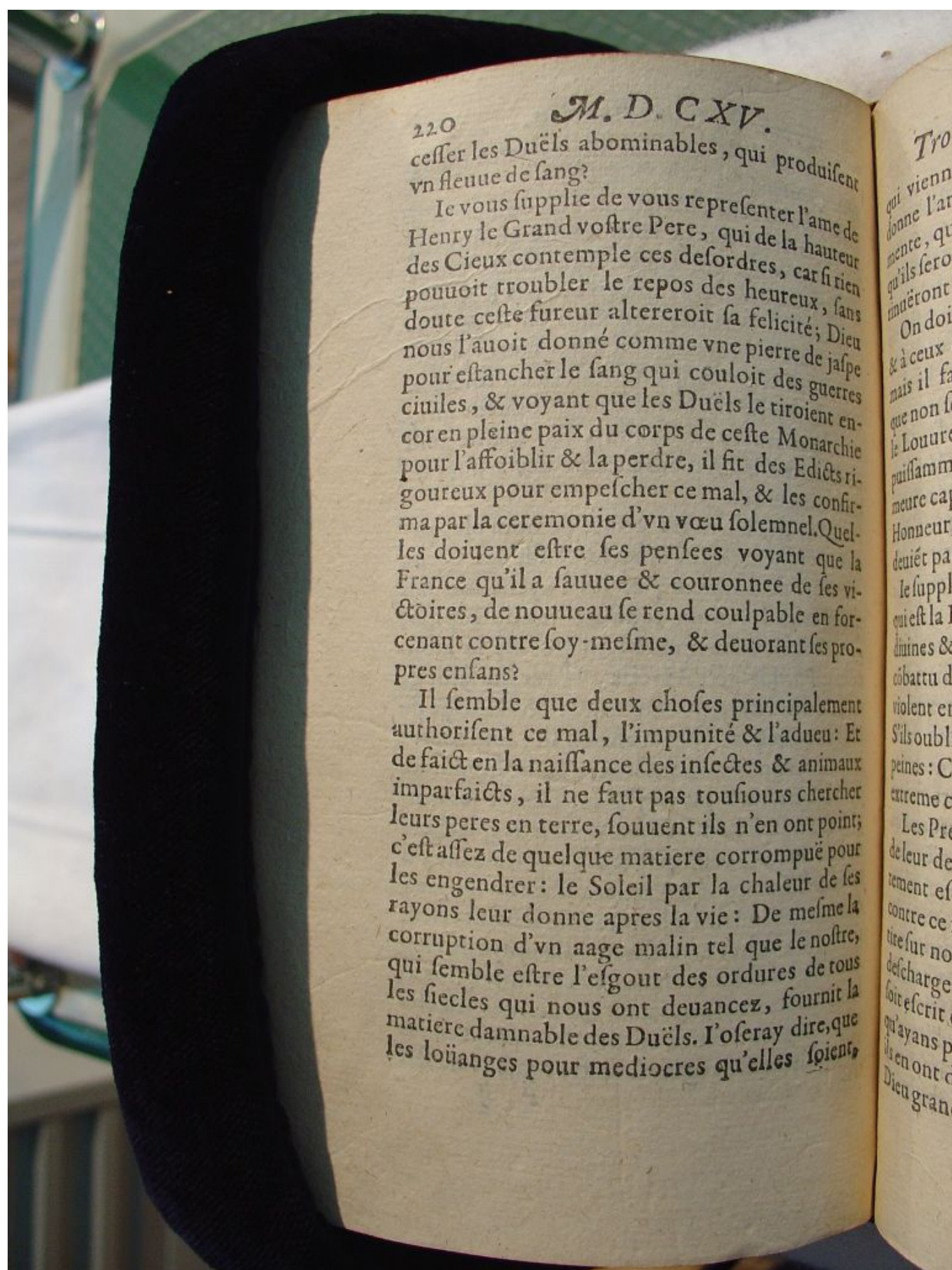
Ce n'est point qu'on doute des saintes intentions de vostre Majesté, ou de celles de la Royne vostre Mere, qui a si dignement manie les resnes de cest Estat durant le basage de vostre Minorité, & qui a faict voir par sa conduite admirable, que la bonne fortune des Royaumes est fille de la prudence & des sages conseils: Mais nous trahirions nos charges, si au milieu de tant de desordres indignes des hommes, des François, & des Chrestiens nous nous taisions. Ils n'ont pas seulement faulcé les barrieres de la crainte; mais aussi de la honte. Ils triomphent avec esclat & parade aux environs & dans l'enceinte de Paris, à la veüe même du Louvre, sous l'apparence d'un ad-

Tro
vea: & se
se rendent
le suppl
maux con
quoy que
ltre innoc
transferé
ne de leur
ques qua
C'est pou
quité des
quelques
leurs Roy
Le Roy
guste & v
que celui
s abstena
l'appelloi
ceur, Pl
tous. Vo
ce grand
ses œuvre
se souven
ples soub
même qu
les aband
deniendr
pour estr
autresfois
bles, qui
estoit tom
quant de

1615_219.jpg



1615_220.jpg



1615_221.jpg

Troisiesme Continuation.

221

qui viennent du Prince ou de sa Cour leur donne l'ame; C'est ceste chaleur qui les forme, qui les multiplie, qui les accroist, & tât qu'ils seront flattez de quelque estime, ils continueront leur rauage.

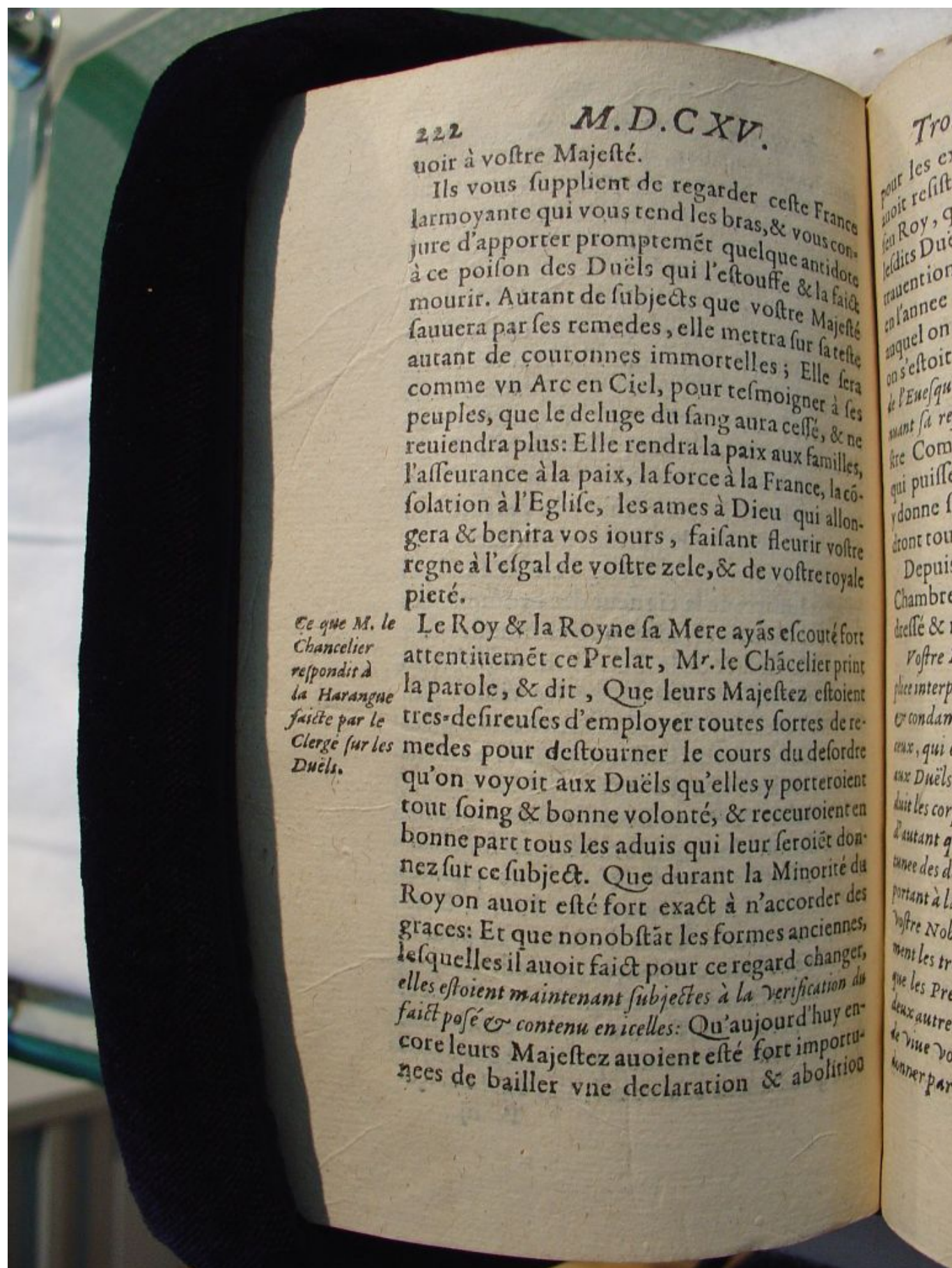
On doit bien croire qu'ils vous desplaisent, & à ceux qui vous approchent & conseillent; mais il faut faire que toute la France sçache que non seulement ce crime est cōdamné dans le Loure, mais aussi mesprisé, destachant puissamment & deliurant l'honneur qui demeure captif au centre de ceste brutale passion: Honneur, qui est la recōpense de la Vertu, & qui deuïet par ce moyen le partage de la barbarie.

Je supplieray vostre Majesté d'armer son bras qui est la Iustice, de la rigueur des ordonnances diuines & humaines, afin que ce monstre soit cōbattu du Ciel & de la Terre: Si vos subjects violent en cecy vos Edicts, ne les violez pas. S'ils oublient les deffenses, souuenez-vous des peines: Car en ces maladies extremes c'est vne extreme cruauté que d'estre pitoyable.

Les Prelats & autres Ecclesiastiques pressez de leur deuoir n'ont peu se taire, mais font hautement esclatter leurs voix & leurs plaintes contre ce scandale, qui perd tant d'ames, & attire sur nos testes la fureur de Dieu: Et pour la descharge de leurs cōsciences, ils desirent qu'il soit escrit en la memoire eternelle de la France, qu'ayans preueu vne forte tempeste prochaine, ils en ont donné le signal aux peuples: & voyans Dieu grandement courroucé, ils l'ont fait sçavoir.

P iij

1615_222.jpg



222

M. D. C. X V.

uoir à vostre Majesté.

Ils vous supplient de regarder ceste France larmoyante qui vous tend les bras, & vous conjure d'apporter promptemēt quelque antidote à ce poison des Duëls qui l'estouffe & la faict mourir. Autant de subjects que vostre Majesté sauvera par ses remedes, elle mettra sur sa teste autant de couronnes immortelles; Elle sera comme vn Arc en Ciel, pour tesmoigner à ses peuples, que le deluge du sang aura cessé, & ne reuiendra plus: Elle rendra la paix aux familles, l'assurance à la paix, la force à la France, la consolation à l'Eglise, les ames à Dieu qui allongera & benira vos iours, faisant fleurir vostre regne à l'esgal de vostre zele, & de vostre royale pieté.

Ce que M. le Chancelier respondit à la Harangue faicte par le Clergé sur les Duëls.

Le Roy & la Royne sa Mere ayās escouté fort attentiuemēt ce Prelat, Mr. le Châcelier print la parole, & dit, Que leurs Majestez estoient tres-desireuses d'employer toutes sortes de remedes pour destourner le cours du desordre qu'on voyoit aux Duëls qu'elles y porteroient tout soing & bonne volonté, & receuroient en bonne part tous les aduis qui leur seroiēt donnez sur ce subject. Que durant la Minorité du Roy on auoit esté fort exact à n'accorder des graces: Et que nonobstāt les formes anciennes, lesquelles il auoit faict pour ce regard changer, elles estoient maintenant subjectes à la verification du faict posé & contenu en icelles: Qu'aujourd'huy encore leurs Majestez auoient esté fort importunées de bailler vne declaration & abolition

Trois
pour les ex
auoit resist
son Roy, q
lesdits Duë
trauention
en l'annee
auquel on
on s'estoit
de l'Euesque
uant sa rej
tre Com
qui puisse
y donne
dront tou
Depuis
Chambre
dressé & r
Vostre
plice inter
ex condan
ceux, qui
aux Duëls,
dait les corp
d'autant q
tance des de
portant à la
Vostre Nob
ment les tre
que les Pre
deux autre
de vne vo
onner par

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan